

de la vie chrétienne dans les âmes. Mais où en sommes-nous de son observation ?

Si les statistiques communiquées par les Directeurs diocésains constatent que le nombre des communions s'est doublé, triplé et même quintuplé en certains endroits, et si, par suite, on peut conclure que le travail des membres de la *Ligue sacerdotale* n'a pas été infructueux, il faut reconnaître qu'il nous reste beaucoup à faire pour obtenir ce qui, dans l'application du Décret, est le plus important et le plus difficile.

Nous avons, en effet, conquis entièrement le camp des instituts religieux et de nos collègues, et aussi les âmes pieuses qui fréquentent nos églises.

Mais, question angoissante, qu'en est-il de la portion de notre troupeau qui précisément a le plus besoin de cet aliment spirituel : les ouvriers, les employés, la jeunesse des écoles de l'Etat, les militaires, les émigrants, etc.

C'est sur ceux-là qu'il nous faut concentrer tous nos efforts, nous curés, confesseurs, prédicateurs : *crebris admonitionibus et multo studio cohortentur*, afin que, contre la doctrine même, la communion fréquente et quotidienne ne reste pas, en pratique, un privilège ou une récompense, mais soit effectivement le régime commun de vie de tous les chrétiens.

Pour cela, il faut étudier loyalement et résoudre avec perspicacité les difficultés d'ordre différent que signalent les statistiques des directions diocésaines que le rapporteur ramène à trois groupes :

A) difficultés du point de vue religieux : c'est-à-dire, les préjugés invétérés contre la communion fréquente, le défaut d'instruction eucharistique, l'indifférence ;

B) difficultés du point de vue économique, c'est-à-dire, la durée du travail dans les conditions difficiles de temps et de lieu ;

C) difficultés du point de vue social ; exigences variées des études, des devoirs particuliers et des emplois, respect humain.

Disons tout de suite que le rapporteur ne pouvait songer à réaliser que de façon très résumée ce vaste programme.